



102, DE LA FABRIQUE, SAINT- MARC-SUR-RICHELIEU, QC, J0L 2E0  
enviro@smsr.quebec

## Procès-verbal

### **Rencontre virtuelle par ZOOM du 15 juin 2020 à 19h**

Étaient présents : mesdames Lise Beauchemin, Lucie Sauvé et Elena Cocco ainsi que messieurs Denis Vallée, Yvon Forget, Kervin Van Damme, et Marc Bouisset.

Étaient également présents : monsieur Yvon Tardy, directeur des services techniques, urbanisme et inspection, ainsi que madame Nathali Rodriguez, inspectrice adjointe en bâtiment et environnement agissant comme secrétaire du comité.

Était absent : Monsieur Michel Robert.

#### ***Partie 1 - Formalités***

##### **1. Vérification du quorum**

Le quorum est vérifié.

##### **2. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur Marc Bouisset, et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

##### **3. Adoption du compte-rendu de la rencontre virtuelle du 25 mai 2020**

Il est proposé par monsieur Yvon Forget, appuyé par madame Elena Cocco, et unanimement résolu que le compte-rendu de la rencontre virtuelle du 25 mai 2020 soit adopté.

## **Partie 2 – Suivis de dossiers et information**

### **4. Recentrage du Comité Consultatif en Environnement**

À la demande du conseil municipal, Monsieur Denis Vallée, Yvon Tardy, et Yvon Forget procèdent à recentrer le Comité Consultatif de l'Environnement en lien avec le règlement #3-2014 constituant un Comité Consultatif de l'Environnement, ainsi que les tâches dans ledit règlement de l'inspectrice agissant comme secrétaire. Il est rappelé que le mandat de l'inspectrice adjointe en bâtiment et environnement est centré sur les questions d'urbanisme, tandis que celui de ses prédécesseurs qui étaient des agents d'information en environnement, était centré sur l'environnement. Certains membres du comité déplorent ce changement qui traduit selon eux un recul quant à l'engagement environnemental de la municipalité. Ils apprécient toutefois l'accompagnement de Madame Nathali Rodriguez en tant que secrétaire du comité. Monsieur Yvon Tardy mentionne que ledit comité peut effectuer, à sa discrétion, un changement de secrétaire. S'il y a lieu, un délai d'un mois a été accordé pour effectuer ce changement, et un avis officiel écrit du comité doit être envoyé à la direction. En lien avec le point 7 de la réunion, Monsieur Tardy apporte aussi des informations fort utiles concernant le projet de révision de la Politique environnementale de Saint-Marc que le comité souhaite examiner entre autres à la lumière de la Politique de l'arbre et du Règlement du Plan d'urbanisme de la municipalité. Il suggère aux membres du CCE d'être attentifs à la date de révision du Schéma d'aménagement de la MRC (2004) de façon à apporter des recommandations ou propositions s'il y a lieu.

#### **Collectif scientifique sur la question du gaz de schiste et les enjeux énergétiques au Québec (CSQGDS)**

5. Il n'y a pas eu de développement sur ce point depuis la dernière réunion où les travaux du Collectif avaient été portés à l'attention du CCE, en lien avec un projet de relance de l'industrie gazière dans la vallée du Richelieu. Madame Elena Cocco propose la création d'un comité citoyen qui serait à l'affût des développements entourant ce dossier, et les communiquerait aux représentants élus afin de promouvoir une ou des actions rapides.
6. **Règlement modifiant le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r. 22)**

Madame Nathali Rodriguez s'engage à envoyer aux membres du comité, le lien vers la page web contenant les documents traitants du sujet.

## **Partie 3 – Dossiers à traiter**

### **7. Révision de la politique environnementale de Saint-Marc-sur-Richelieu**

Le comité se penche sur le thème de la biodiversité, et plus particulièrement sur les arbres. Madame Lucie Sauvé évoque la possibilité d'inviter au besoin Madame Hélène Godmaire du Conseil québécois des espèces exotiques envahissantes afin d'informer les membres du comité sur cette problématique et les moyens pour y remédier. Madame Lucie Sauvé propose également de revoir le Règlement de plan d'urbanisme de la municipalité de 2011, ainsi que

le Schéma d'aménagement de la MRC (2007), afin de vérifier s'ils tiennent compte des préoccupations environnementales formulées dans la politique environnementale. Elle propose aussi de revoir la Politique de l'arbre de la municipalité (2010, 2017) pour examiner la complémentarité de ce document avec la Politique environnementale. De plus, elle propose de recueillir les observations et suggestions de la population de la municipalité sur les sujets concernant la biodiversité d'ici septembre. Madame Elena Cocco propose de dresser un portrait de la situation à Saint-Marc-sur-Richelieu afin de pouvoir adéquatement développer un plan d'action. Madame Lucie Sauvé demande s'il y a possibilité qu'une formation en droit environnemental soit offerte aux membres du comité. Elle souligne aussi que le développement d'une culture environnementale municipale ne se limite pas à la connaissance et au respect des lois et règlements, mais qu'il est important de promouvoir des activités d'information, de sensibilisation, d'échange, de discussion et de mobilisation auprès de la population et avec celle-ci. Le CCE pourrait promouvoir de telles initiatives. Le comité propose également d'entamer une cueillette d'information auprès des municipalités avoisinantes.

#### ***Partie 4 – Varia et conclusion***

##### **8. Varia**

La prochaine rencontre du comité aura lieu le 13 juillet 2020.

##### **9. Clôture de la rencontre**

La rencontre se termine à 21h15.